

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 63

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / M. HENRI PONS

OBJET

Centre Régional de l'Information Géographique : subvention de fonctionnement

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
1.22.30**

PRESENTATION

Depuis 2007, le Département des Bouches-du-Rhône subventionne le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) dans le cadre du volet « information géographique » du contrat de projets Etat-Région.

Le CRIGE, association créée par l'Etat et la Région en 2001, a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique auprès des collectivités et des établissements publics. Dans les Bouches-du-Rhône, ses actions sont conduites en partenariat avec le Conseil Départemental.

Depuis 2015, les principales intercommunalités de la région participent également à son financement. Le montant de la demande de subvention de fonctionnement formulée auprès de notre collectivité pour 2017 s'élève à 36 000 €

INTERET DE CE FINANCEMENT

L'utilisation croissante de l'information géographique dans la gestion quotidienne des territoires ainsi que le développement de la dématérialisation de cette information nécessitent la mise à disposition de référentiels récents par un acteur fiable à l'ensemble de la sphère publique.

Dans ce contexte, le Département est un utilisateur des différentes bases de données réalisées ou diffusées par le CRIGE. L'association constitue également un pôle de veille technologique sur les évolutions de ce domaine d'activité.

PROGRAMME 2017

En 2017, le programme de travail est notamment constitué par les actions suivantes :

- Numérisations des documents d'urbanisme, suivi des modes d'occupation des sols, développement d'une base de données sur les équipements publics, diffusion du cadastre numérisé ;
- Appui aux politiques d'aménagement du territoire : pôle métier risques, base de données hydrographiques, base de données adresse nationale (BAN), aide à la mise en œuvre du plan climat-air-énergie ;
- Expertise technique avec comme actions importantes la mise en place de la directive européenne INSPIRE ou l'aide aux groupements de commandes pour l'achat de données de la nouvelle plateforme d'animation régionale.
- Coordination des démarches locales en faveur des systèmes d'information géographique des collectivités et animation des réseaux locaux en matière d'information géographique ;
- Création d'un nouveau géoportail pour la diffusion des données, avec mise en ligne, collecte, recette et qualifications des informations.

LE FINANCEMENT

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2017 est estimé à 835 000 €. Le CRIGE sollicite une aide financière de 36 000 €.

Nature dépenses (en euros)	Nature recettes (en euros)
- Achats55 000	- Etat80 000
- Services extérieurs143 000	- Région395 000
- Autres services extérieurs60 000	- Département des Bouches-du-Rhône.....36 000
- Impôts et taxes25 000	- Autres départements67 782
- Charges de personnel506 000	- EPCI150 000
- Amortissements et provisions.....46 000	- Autofinancement106 218
Total835 000	Total835 000

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Monsieur le délégué à l'Aménagement du Territoire, je vous propose :

- de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 36 000 € au Centre Régional de l'Information Géographique au titre de l'année 2017,
- de m'autoriser à signer la convention type.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL